

LA CARTE

Comment fonctionne la carte PASS PRA LOUP LIBERTE ?

La carte Pass Liberté fonctionne comme un Télépéage autoroutier. C'est une carte à puce qui vous permet de skier sans passer par les caisses, et donc de gagner du temps de ski ! Une fois votre carte en poche, vous arrivez et vous skiez ! Vous serez prélevé des journées skiées la semaine suivante, directement sur votre carte bancaire.

Ma carte Pass Liberté ne fonctionne pas. Que dois-je faire ?

Rendez-vous au point de vente Pass Liberté à Pra Loup 1600 avec votre carte défectueuse : une nouvelle carte vous sera délivrée gratuitement.

J'ai perdu ma carte mains libre. Que dois-je faire ?

En cas de perte ou de vol de votre carte, vous devez faire opposition afin d'éviter tout usage frauduleux de votre carte, pour cela nous contacter au 04.92.84.11.54

Votre carte sera immédiatement neutralisée et remplacée. Coût de remplacement 10€.

MA COMMANDE

Que faut-il pour une première adhésion ?

La carte est personnelle et nominative, il faut une photo et pour finaliser l'adhésion munissez-vous de votre carte bancaire. Indispensable, une adresse mail, elle vous sera demandée à la création de votre compte adhérent et c'est sur cette même adresse que vous recevrez toutes vos informations, confirmation de commande, informations prélèvements, offres spéciales, ...

Comment récupérer ma carte ?

2 solutions :

- Envoi par lettre suivie (3,00€). Votre carte sera expédiée dans les 48h suivant votre commande, ajoutez les délais d'acheminement postaux, soit 3 jours pour la France (10 jours pour l'étranger).
- Retrait en station au point de vente indiqué lors de votre commande, comptez 48h de traitement de votre commande.

RENOUVELLEMENT

Faut-il renouveler l'adhésion chaque année ?

L'adhésion annuelle, matérialisée par votre carte est renouvelable par tacite reconduction chaque année (adhésion valable du 1^{er} novembre de l'année en cours au 31 octobre de l'année suivante). Vous n'avez rien à faire, d'année en année, votre carte ne change pas et sera automatiquement réactivée et prête à l'emploi.

Vous serez informé par courrier électronique 1 mois au moins avant la date d'expiration de votre adhésion, des conditions applicables au renouvellement de l'adhésion. Vous disposez jusqu'au 31 octobre, pour notifier votre opposition au renouvellement. A défaut de manifestation expresse de votre part, l'adhésion sera automatiquement reconduite pour une période de 12 mois courant à partir du 1^{er} Novembre de chaque année. Le montant du renouvellement de l'adhésion est exigible à compter du 1^{er} Novembre de chaque année.



MON COMPTE

J'ai perdu mon mot de passe, comment le retrouver ?

Au moment de vous identifier, cliquez sur le lien "Mot de passe oublié". Vous recevrez un e-mail avec un lien pour permettant de changer votre mot de passe (Ce lien ne peut être utilisé qu'une fois et n'est valide que 24 h).

A quoi me sert mon espace personnel ?

Votre compte est l'espace répertoriant toutes les informations vous concernant (ainsi que celles de vos abonnés). Accessible quand vous le souhaitez en indiquant votre adresse e-mail et le mot de passe choisi lors de votre adhésion.

Retrouvez-y :

- Vos informations personnelles et celles de vos skieurs, vos coordonnées
- Vos commandes
- Vos journées de ski : dates et tarifs de vos journées de ski facturées
- Vos filleuls (suivi de vos avantages)

Les informations concernant vos coordonnées bancaires ou personnelles (adresse, mot de passe) peuvent être actualisées dans votre compte, Mes Informations Personnelles, Modifier mes informations.

